



Granby, le 17 mars 2020 (15 h 14)

Aux membres du SEHY

**Objet : Informations - COVID-19
(Cinquième message)**

Mesdames,
Messieurs,

Voici les sujets traités dans cette communication :

1. Organisation des services au SEHY;
2. Site Internet du SEHY;
3. Quoi faire si vous ne recevez pas les courriels d'information du SEHY;
4. Courriel de vos directions quant aux modalités de retour à l'école (horaire, calendrier, dîners, etc.);
5. Le statut des enseignants durant la fermeture des écoles;
6. Mise sur pied d'une page « FAQ » de La Capitale;
7. Opération composition de la classe et concours Héros de la FAE.

1- Organisation des services au SEHY

Bien que nous continuions à offrir du service à nos membres, nous devons nous adapter à la situation (pandémie COVID-19). Nous demandons aux membres du SEHY de ne pas se présenter à nos bureaux puisque les enseignants libérés ne sont pas présents sur place (télétravail). **SEULES LES PERSONNES AYANT UN RENDEZ-VOUS CONFIRMÉ SERONT ADMISES À L'INTÉRIEUR DE NOS BUREAUX.**

2- Site Internet du SEHY

Nous avons ajouté un onglet « COVID-19 » au site Internet du SEHY (<http://sehy.qc.ca/covid-19/>). Vous y trouverez des informations pertinentes ainsi que les communications du SEHY et de la FAE. Nous vous invitons à partager l'information auprès de vos collègues. Évidemment, l'onglet sera mis à jour lorsque nous recevrons de nouvelles informations.

3- Quoi faire si vous ne recevez pas les courriels d'information du SEHY

Dans un premier temps, vérifiez toutes vos adresses de courriel ainsi que les boîtes de courriels indésirables. Si vous constatez que vous ne recevez pas nos courriels d'information, vous devez en aviser M^{me} Marie-Ève Picard (marieevepicard@sehy.qc.ca) **par courriel**. Les communications du SEHY sont disponibles sur notre site Internet sous l'onglet « COVID-19 ».

4- Courriel de vos directions quant aux modalités de retour à l'école (horaire, calendrier, dîners, etc.)

Des enseignants ont reçu des courriels de leur direction indiquant des consignes pour un **hypothétique** retour en classe, notamment, pour la question des repas (rassemblement de 250 personnes maximum).

Pour l'instant, il est impossible pour le SEHY de vous indiquer les motivations de ces directions; nous ne sommes pas dans leurs têtes. Vous pouvez nous transmettre les courriels reçus pour nous informer. Toutefois, il est peu probable que nous puissions répondre à vos questions puisque, tout comme ces directions d'écoles (je présume), nous ne savons pas quand les écoles vont rouvrir ni dans quelles conditions. Nous n'avons pas été interpellés par Val-des-Cerfs afin de discuter d'un éventuel retour en classe le 30 mars 2020 ou à une autre date.

En ce qui concerne le SEHY, les éléments à respecter sont :

1. Les conditions de travail ne doivent pas mettre la santé des enseignants à risque;
2. Le contrat de travail, notamment les éléments de la tâche et l'horaire, doit être respecté.

5- Le statut des enseignants durant la fermeture des écoles

Je tiens à vous rappeler que, durant la période de fermeture des écoles, les enseignants sont en congé forcé et non en vacances. Certains diront que je m'enfarge avec les mots, mais je vous invite à utiliser le qualificatif « congé forcé » plutôt que « vacances » puisque c'est la réalité. Nous devons nous préparer à la suite des choses et ne pas laisser se propager l'idée que les enseignants profitent de la situation actuelle et que nous en tirerons un avantage.

6- Mise sur pied d'une page « FAQ » de la Capitale

Si, à la suite de la pandémie, vous avez des questions au sujet des assurances collectives, nous vous invitons à consulter la page de La Capitale : <https://www.lacapitale.com/fr/coronavirus>.

7- Opération composition de la classe et concours Héros de la FAE

a) Opération composition de la classe (OCC)

L'opération est maintenue et sera prolongée pour une durée indéterminée. Ceux qui le souhaitent peuvent participer en utilisant le lien qui a été envoyé par courriel (Simple Sondage).

b) Le concours Héros

Les deux volets, *Tous héros et défenseurs de la diversité* et *La grande rédaction*, sont maintenus et la période de participation est prolongée pour une durée indéterminée.

Nous continuerons à vous informer lorsque nous avons de nouvelles informations.

En vous remerciant de votre attention, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

La présidente,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'S. Veilleux', written in a cursive style.

Sophie Veilleux

SV/mep